

Une commune qui montre la voie

Diplômée du « Village étoilé », une première en Paca

La commune d'Estoublon a reçu le diplôme de « village étoilé ». Une première en Paca suite aux efforts de cette commune pour maîtriser son éclairage public.

Dernièrement, René Massette, président de la Fédération départementale des collectivités électrifiées des Alpes de Haute Provence (FDCE), et Patrick Lejosne, maire d'Estoublon, avaient convié élus et habitants de la commune et de la vallée de l'Asse pour présenter le bilan des actions d'amélioration de l'éclairage public communal après deux ans de fonctionnement et de suivi technique, où les objectifs ont été atteints.

Avec un investissement, relativement modeste, les ambitions de la commune de réduire de moitié la consommation d'énergie électrique affectée à l'éclairage public sont aujourd'hui confirmées après deux ans de fonctionnement et de suivi technique.

Après avoir souligné l'effort du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence

pour son action en faveur du développement durable (charte de l'environnement en 2009, Agenda 21 en 2010...) Didier Bouilhol, technicien de la FDCE, chargé de la mise en œuvre et du suivi du programme, indiquait qu'une part importante de la réussite du projet reposait sur l'implication du maire, de son conseil municipal, et de l'engagement de Christophe Lucas en faveur d'une « éco gestion communale ».

La décision d'instituer une coupure de l'éclairage public en milieu de nuit dans certains secteurs du village, après un débat passionné en séance du conseil municipal, ne fait aujourd'hui plus débat : il faut dire que cette mesure drastique, permet de substantielles économies d'énergie et une meilleure prise en compte de la biodiversité des milieux naturels. En bref, un petit geste pour la protection de l'environnement que d'autres communes de la région s'approprient aujourd'hui à faire. Pour son action exemplaire la commu-



De gauche à droite : Sergio Ilovaiski, délégué régional ANPCEN, Patrick Lejosne, maire, Christophe Lucas, conseiller municipal.

ne a reçu plusieurs distinctions régionales ou nationales: Mireille de l'environnement lors des rencontres de l'ARPE (Château-Arnoux 2009), label « Energies d'Avenir » lors du Salon des maires (Paris 2010) et concours natio-

nal « Villes et villages étoiles » en 2010.

La FDCE a très largement soutenu cette initiative, pour étendre la sensibilisation à l'ensemble du territoire du Pays d'ignois dans le cadre du programme

L'ANPCEN agit au quotidien pour la préservation du ciel nocturne :

Organisé par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN), le concours 2010 a labellisé 64 communes françaises pour leurs efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et leur réduction de la pollution lumineuse.

Ce concours gratuit et ouvert à toutes les communes de France, a pour objectif la qualité de l'environnement nocturne, d'inciter aux économies d'énergie, et à la baisse de coûts publics inutiles.

L'attribution du label « Village étoilé » s'effectue à partir de critères portant sur les installations et l'organisation de l'éclairage public, l'aménagement des sources lumineuses dans l'espace et leur temps de fonctionnement.

« lumière d'étoiles » soutenu par le conseil général dans le cadre de l'agenda 21 départemental.

Aujourd'hui « lumière d'étoiles » évolue vers une charte départementale à l'intention des communes volontaires du département.